

# PAROISSE SAINTE ANNE EN CAMBRESIS

Site internet: [sainte-anne.cathocambrai.com](http://sainte-anne.cathocambrai.com)

Email: [sainte-anne@cathocambrai.com](mailto:sainte-anne@cathocambrai.com)



Maison paroissiale de Clary - 4 tour de l'église - Tél. 03 27 85 14 79.

Permanence "accueil paroissial" Du lundi au jeudi et le samedi de 10 heures à 11 h 30

Permanence baptême : Le 2ème samedi de chaque mois de 10h à 11h30  
et le 4ème vendredi de chaque mois de 18h à 19h30

Année 2018

<u>Samedi 10 mars</u>	10h00 à 11h30 Clary – Maison paroissiale : Permanence baptême
	11h00 à 12h00 Walincourt Permanence
	18H00 Clary Messe
	4ème Dimanche de carême (Année B)
<u>Dimanche 11 mars</u>	10h30 Esnes Messe
	11h30 Esnes Baptême de Cordélia Lefèvre & Victor Dessery de Villers-Outréaux – Victor Pruvost de Boursies
<u>Mardi 13 mars</u>	09h00 Clary Messe avec les curés du doyenné
	10h00 Bertry – salle Mgr Lemaire Préparation des chants liturgiques
	14h00 Clary – Maison paroissiale Réunion de l'équipe de Secours Catholique
	20h00 Bertry – salle Mgr Lemaire Répétition de chorale
<u>Mercredi 14 mars</u>	17H30 Clary Messe
<u>Jeudi 15 mars</u>	09h00 Maretz Messe
<u>Vendredi 16 mars</u>	08h45 Villers-Outréaux Chapelet suivi de la Messe à 9h15
	17h30 Montigny Chemin de croix
	17h30 Selvigny Chemin de croix
	18h00 Honnechy Chemin de croix
<u>Samedi 17 mars</u>	09h00 à 16h00 Maretz Retraite de 1 <sup>ère</sup> communion
	18H00 Busigny Messe

5ème Dimanche de carême (Année B)

Collecte de carême du CCFD

La collecte du 5ème dimanche, le 18 mars 2018, permet à l'Église de France de manifester concrètement sa solidarité envers les plus pauvres, partout dans le monde. C'est dans cet esprit que le Conseil National de la Solidarité et de la Diaconie vous invite à faire bon accueil au CCFD-Terre Solidaire pour cette collecte. Votre don remis dans l'enveloppe prévue à cet effet, ou par virement bancaire ou prélèvement régulier toute l'année est très important. Merci de ce que vous ferez

Dimanche 18 mars 10h30 Selvigny Messe

## À noter

### La collecte du Denier 2018 est lancée !

Donnez aux prêtres et aux salariés du diocèse les moyens de vivre et d'agir.

Prêtres (en activité ou à la retraite) et laïcs salariés sont rémunérés par le Denier de l'Église, qui finance aussi la formation des séminaristes... Et la seule source du Denier, c'est votre générosité !

Grâce à votre don au Denier, les prêtres et les laïcs peuvent accompagner tous ceux qui le souhaitent : célébration de la messe, éveil à la Foi, préparation aux sacrements, visites et assistance aux personnes âgées, malades ou démunies...

Vous l'aurez compris, sans votre soutien, l'Église n'aurait pas les moyens d'accomplir sa mission ! En ce mois de février, nous lançons la collecte du Denier 2018 : la mobilisation de tous est primordiale alors que seulement 1 catholique sur 10 participe à la collecte et que la famille des donateurs est, année après année, un peu moins nombreuse... Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte du Denier ? Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises. N'hésitez pas à le partager afin que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier. Chaque don, même modeste, est précieux. Un grand merci pour votre contribution !

Les feuilles d'annonces sont sur le site internet de la paroisse. Voir le bloc en bas à droite : Annonces – Informations